



Pour sortir de la crise Soutenir les revendications Développer la mobilisation !

Il faut maintenir la pression !

Le 16 octobre des dizaines de milliers de retraités ont revendiqué pour leur pouvoir d'achat, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de retraités et d'associations. La seule réponse du gouvernement c'est de reporter l'augmentation des retraites du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 2009 ! Après le 6 mars dernier, le 16 octobre est un point d'appui pour poursuivre la mobilisation : actions pour le pouvoir d'achat, contre les franchises médicales, pour les services publics, la Poste ou l'Hôpital, l'heure n'est pas à la résignation.

Il y a de l'argent pour les banques et la finance, il en faut pour les salaires, les retraites et les services publics. Nous sommes devant un véritable choix de société : une société du chacun pour soi ou bien une société solidaire où les besoins humains sont prioritaires, dans l'objectif d'un développement durable.

Issue du modèle américain, la crise actuelle est une crise financière et économique. Elle privilégie la finance au détriment des salaires (directs et socialisés) et de l'investissement productif. C'est ainsi que depuis 25 ans, la part des richesses consacrée aux salaires et aux retraites n'a cessé de diminuer : moins 10%. Depuis 1990, le rapport entre le salaire et la retraite (pour un salaire moyen, le jour de la retraite) a baissé de 22%. Ceci, alors que de nouveaux besoins apparaissent du fait du défi démographique. Dans le même temps, les profits financiers explosaient

La crise condamne les retraites par capitalisation

Pour tous les régimes par capitalisation, la crise aura des répercussions importantes : les profits financiers escomptés s'effondrent, le niveau des prestations risque d'être affecté fortement.

En France, les régimes complémentaires ARRCO, AGIRC et IRCANTEC, qui ont des fonds de réserve importants (plus d'une année de prestations), pourront être affectés, L'incertitude est grande sur l'efficacité d'une telle accumulation.

En effet, les prévisions de recettes de ces fonds pour 2008 ont considérablement diminué. Il y a bien un risque de baisse de leur valeur. Le Fonds de réserve des retraites (FFR) est également affecté, mais la chute de sa valeur, réelle, ne représente pas une perte immédiate puisque les prestations ne commenceront à être versées qu'à partir de 2020.

Enfin, le rendement de l'épargne va être fortement touché, tant les placements individuels (assurance-vie, épargne retraite) que collectifs (épargne salariale, PERCO...).

IRCANTEC
Régime de retraite complémentaire pour les agents non titulaires des fonctions publiques territoriale et hospitalière

ARRCO et AGIRC
Caisses de retraites complémentaires des salariés du privé

FONDS DE RÉSERVE DES RETRAITES

Fonds destiné à financer les retraites à l'horizon 2020.

Renforcer et développer notre système de retraite par répartition

Le système français de retraite par répartition (les cotisations des actifs sont versées aux retraités) nous protège des effets directs de la crise, puisque les cotisations ne passent pas par la bourse. Mais il n'est pas à l'abri des soubresauts économiques, notamment ceux qui affectent déjà l'emploi et les salaires, puisque ce système dépend de l'évolution de la masse salariale (emplois et salaires) pour ses ressources. Il faut donc le renforcer et combattre les dispositifs qui l'affaiblissent comme les mesures Balladur et la loi Fillon de 2003

Construire une alternative basée sur l'emploi, les salaires et une réforme du financement de la protection sociale

Salariés et retraités ne sont pas responsables de la crise. Leur intervention est indispensable pour empêcher qu'on ne leur fasse payer. D'autres choix sont possibles : il faut favoriser l'emploi, les activités de production de biens et de services, les salaires et les retraites. L'État a évidemment un rôle décisif à jouer. Il peut donner un coup de pouce au SMIC, valoriser les pensions et les minima sociaux, soutenir réellement les investissements productifs au lieu de multiplier les cadeaux fiscaux. Ceci permettrait une autre répartition des richesses qui privilégierait le travail, contribuerait à une croissance durable et n'alimenterait pas la financiarisation de l'économie.

S'ORGANISER POUR ÊTRE PLUS FORT

Ce n'est pas parce qu'on n'a plus de patron, qu'on n'a plus de revendications ! Le syndicalisme retraité défend les revendications spécifiques des retraités : pouvoir d'achat, santé, services publics et de proximité... 13 millions de retraités, cela représente une force pour revendiquer une société solidaire, pour tous les âges ! C'est ce que revendique la CGT.

Pour être entendu, il faut être plus fort : la force du syndicalisme ce sont ses syndiqués. Pour participer à la définition des revendications, pour débattre et donner son avis, pour se mobiliser et se battre !

VOUS VOULEZ QUE ÇA CHANGE : INVESTISSEZ-VOUS, SYNDIQUEZ-VOUS !

Je me syndique à la CGT

Je prends contact avec la CGT

Nom : Prénom :

Adresse

Situation : Actif Retraité

Profession : Entreprise :

Et pour 13,35 € par an (tarifs 2008), je m'abonne à Vie nouvelle

A retourner à un militant de votre connaissance ou